

Mise en ligne le :

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration du C.C.A.S.**

Séance du 17 Décembre 2024

DELIBERATION N°31/2024

Affichée le :

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni à l'Épicerie Sociale du CCAS, sous la présidence de Madame CZURKA Maryline, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : Mme CZURKA Maryline, M. GACHON Loïc, Mme TOSAN Christine, Mme DESSI Judith, Mme INFANTES Maryline, Mme LIZEE Anne-Christine, Mme REVOL Marie-Hélène, Mme HAMOU THERREY Bernadette, Mme THIBAUT Marie-Thérèse, M. OULIE Gérard, Mme RAFIA Khadija, Mme SAHUN Véronique, RAGO Monique, Mme RIOUAL Françoise

Absents excusés : Mme DESCLOUX Odette, M. PORTE Jean Michel,

Absent : M. SANCHEZ Philippe

C.A. en exercice : 17 Présents : 14 Votants : 14

Date de convocation : mardi 5 décembre 2024

Président de Séance : Mme CZURKA Maryline, Vice-Présidente du CCAS

Secrétaires de séance : Mme VILORIA Jocelyne, Directrice déléguée du CCAS et Rémy BARGES directeur

Le nombre des membres du Conseil présents est arrêté à 14 (quatorze).

Le nombre de votants est arrêté à 14 (quatorze) voix.

**OBJET : PARTENARIAT ENTRE LE CCAS DE VITROLLES ET L'ASSOCIATION
« GRAINES DE SOLEIL » POUR LA CONCEPTION ET L'ANIMATION D'UNE
CUISINE PARTAGÉE, INCLUSIVE ET SOLIDAIRE**

DELIBERATION N° 31/2024 (suite)

Considérant que le CCAS de Vitrolles s'engage à lutter contre la précarité alimentaire et à favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour les Vitrollais, en particulier les personnes âgées et les publics en situation de précarité.

Considérant que l'objectif du projet est de concevoir une cuisine partagée permettant de proposer des repas réalisés par un collectif d'habitants dans une dynamique d'inclusion, d'émancipation et de promotion du « bien manger ».

Considérant que l'association « Graines de Soleil », partenaire de la Ville de Vitrolles, dispose d'une expertise reconnue dans l'accompagnement de projets solidaires liés à l'alimentation, l'animation de cuisines partagées et la transition écologique.

Considérant que l'association « Graines de Soleil » a proposé un plan d'accompagnement structuré autour de trois axes :

- Accompagnement du porteur du projet (CCAS de Vitrolles)
- Mobilisation et montée en compétences des habitants participants
- Définition du modèle économique et organisationnel de la cuisine partagée

Considérant que le projet s'inscrit dans les valeurs d'inclusion, de solidarité et d'éco-citoyenneté portées par le CCAS de Vitrolles, le conseil

APPROUVE

Le partenariat avec l'association « Graines de Soleil » pour l'accompagnement du CCAS de Vitrolles dans la conception et la mise en œuvre d'une cuisine partagée, inclusive et solidaire.

DIT

Que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Prévisionnel 2025, 2026 et 2027.

AUTORISE

Madame la Vice-Présidente de signer toutes les conventions et documents nécessaires à la mise en œuvre de ce partenariat.

Fait et délibéré en séance publique à Vitrolles, le 17 décembre 2024

Signature de la Vice-Présidente du CCAS :
CZURKA Maryline

